ARRIVÉE LE
- 1 FEV. 2017
S.U.A / A.D.S.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**D.R.A.C.**

Unité départementale
de l'Architecture
et du Patrimoine de la
Sarthe

Affaire suivie par
M. Pascal MARIETTE

Tél. 02.72.16.42.52
pascal.mariette@culture.gouv.fr
Réf. PM/17/014

Le Mans, le 17 janvier 2017

L'Architecte des Bâtiments de France

à
**DDT 72 – SAU-ADS**
affaire suivi par Daniel GILOUPPE
19 Bd Paixhans – Bât A
**72 042 LE MANS Cedex 9**

Objet : AVIS sur le projet de centrale photovoltaïque au sol sur un terrain de la SNCF au Mans.
référence: Courriel du 17/09/2016

Après examen du projet de centrale photovoltaïque au sol, sur un terrain de la SNCF *(gare de triage)* au Mans, je vous informe que je n'ai pas d'observation à vous communiquer.

En conclusion et en l'état actuel du projet, j'émets un **avis favorable.**

**Nicolas GAUTIER**
Architecte des Bâtiments de France
Chef de l'unité départementale de l'Architecture
et du Patrimoine de la Sarthe